

brief

LE MENSUEL DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE

FICHE PRATIQUE

Communiquer
en période électorale

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Priorité aux supports
éco-responsables !

NOUVEAU

STRATÉGIE

Valoriser
un projet urbain

SMARTPHONES, SMS...

Les collectivités
les plus
«digitales»

PRESSE TERRITORIALE

Passer au petit
format ?



Lionel Flasseur,
directeur du programme
OnlyLyon, à l'heure
de la deuxième étape.

Les marques de territoire

- Effet de mode ou atout pour l'avenir ?
- Les enjeux, les méthodes
- Les questions clés avant de se lancer

M 03336-1 - F: 18,00 €



Diplôme sup à la carte !

Le Celsa, école de communication de l'Université Paris-Sorbonne, propose le master pro 2 «Communication des collectivités territoriales» à un rythme d'enseignement innovant. L'opportunité de décrocher un diplôme sans pour autant quitter son poste.

Déjà en fonctions, vous envisagez de vous professionnaliser ? Vous souhaitez changer de métier ou encore retrouver un emploi ? Vous pouvez choisir d'intégrer le master professionnel 2 «Communication des collectivités territoriales» du Celsa (basé à Neuilly-sur-Seine, dans les Hauts-de-Seine). Élaboré en partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), ce cursus en formation continue propose des cours à temps partiel. «*Les étudiants suivent nos enseignements deux jours tous les 15 jours, en général le jeudi et le vendredi, et ce pendant un an,* précise Fran-

QUELS PRÉ-REQUIS ?

Avoir 26 ans.
Posséder le niveau Bac + 2 et au moins trois ans d'expérience dans la communication ou envisager une réorientation professionnelle (possibilité de passer par une validation des acquis professionnels (VAP).

çoise Boursin, professeur des universités au Celsa et responsable dudit master. *Ce rythme inhabituel offre à certains la possibilité de rester en poste. Pour l'employeur, c'est aussi plus facile à gérer qu'une absence totale de quatre ou cinq mois.*»

Des modules capitalisables

Autre avantage de cette formation : il est possible de suivre des modules indépendamment du master, les quatre unités d'enseignement (UE) pouvant être appréhendées séparément. «*Les neuf modules de l'UE "Spécialisation professionnelle", par exemple, peuvent être acquis dans n'importe quel ordre. Si l'étudiant obtient certains modules, il peut les capitaliser et se consacrer aux autres plus tard. Ce master peut ainsi être obtenu sur plusieurs années, après la rédaction d'un mémoire de recherche appliquée.*»

Composées en majorité de professionnels exerçant déjà en collectivité, les différentes promotions sont, de fait, éclectiques. Des demandeurs d'emploi les intègrent aussi. «*Nos étudiants cherchent souvent un regard théorique, continue Françoise Boursin. Certains font de la communication de manière empirique, sans avoir forcément reçu un enseignement ad hoc dans le domaine. Ils viennent ici acquérir des connaissances, des savoirs et des théories plus larges sur la communication territoriale. Cela leur ouvre des champs nouveaux, des perspectives innovantes et développe leurs performances, leur imaginaire, leur créativité.*» ♦ ISABELLE MOUQUET

TÉMOIGNAGES

«J'ai pu envisager un nouvel avenir»

Catherine Royal, chargée de communication Développement à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (promotion de 2005)



«Après 15 années dans l'industrie pharmaceutique, j'ai suivi ce master dans le cadre d'un congé de reconversion financé par mon employeur. Cette formation m'a encouragée, motivée, m'a permis d'acquérir une seconde culture et surtout d'envisager un nouvel avenir. Les étudiants sont encadrés par des universitaires de très haut niveau et les intervenants sont tous très compétents dans leur domaine.»

«Cela permet de mieux comprendre son métier»



Valérie Pitous, directrice de l'agence de communication Strat&Co à Agen (promotion 2007)

«Diplômée de Sup de Co, j'avais un profil marketing. Devenir légitime en communication publique impliquait une professionnalisation. Ma formation a été financée dans le cadre du congé individuel de formation (CIF). Elle m'a permis de mieux comprendre mon métier et de poser des théories sur ma pratique quotidienne. Dans l'univers des collectivités territoriales, j'ai pu constater qu'un diplôme du Celsa est une réelle garantie d'expertise.»

QUEL CALENDRIER ?

Inscription : avant le 28 décembre.
Entretiens de sélection : entre octobre et janvier.
Durée de la formation : un an.
Début des cours : début février pour 12 mois.
Remise du mémoire : en septembre suivant la fin des cours.
Soutenance : décembre suivant.